



# L'IGP méditerranée dans la roue des rosés de Provence

Les vins de pays s'emparent des places libérées par la montée en prix des AOP

**T**out habitué des rayons vin de la grande distribution ou des étagères de cavistes l'a forcément noté: en quinze ans, le prix des rosés en AOP provençales n'a cessé d'augmenter. Au point même de se raréfier dans les super et hypermarchés, leurs tarifs ne correspondant plus au cœur de gamme de ces grandes et moyennes surfaces.

Voilà qui a sans doute fait la principale chance de l'IGP (pour indication géographique protégée) méditerranée, les anciens vins de pays, moins chers, souvent issus de territoires et cépages cousins voire similaires et qui se sont fait une joie de combler les places laissées libres par les rosés d'appellation.

En vingt ans, "la progression de nos IGP peut paraître surréa-

**"La progression de nos IGP peut paraître surréaliste."** ROGER RAVOIRE

liste, voire démesurée si on regarde ça au niveau régional, admet Roger Ravoire, négociant en vin et président d'Intervins Sud-Est. Mais elle ne l'est pas tant que ça si on regarde la progression des marchés au niveau national et international."

En 2000, selon les chiffres de l'INAO (l'institut national qui gère notamment les AOP et IGP), il se consommait dans le monde 18,3 millions d'hectolitres de rosé. En 2017, 23,4 millions. 27% d'augmentation pour cette seule couleur quand, dans le même temps, rouges et



Hier à l'hôtel Intercontinental de Marseille, l'association de vignerons et négociants Intervins Sud-Est a fait le point sur l'essor spectaculaire de l'IGP méditerranée, créée il y a vingt ans. / PHOTO A. TOMASELLI

blancs restaient parfaitement stables. L'effet d'une consommation qui commençait tout juste à se structurer bien sûr, mais aussi d'un mouvement de fond dans le monde du vin. Dans le même temps, les vins en IGP méd' passaient, eux, de 100 000 hl à 675 000, dont 70% en rosé. Un vrai décollage.

"Ce qu'on a apporté avec notre vaste territoire, c'est la sécurité d'approvisionnement pour les metteurs en marché (négociants, acheteurs de la grande et moyenne distribution, Ndlr), explique Denis Roume, vigneron

ardéchois et président d'Intervins Sud-Est lors de la création de l'organisme. Les volumes de chaque IGP (départementales) pris séparément ne le permettaient pas, ceux de l'IGP méditerranée, si." Comme un parfait alignement de planètes, l'imprévisible boom des rosés provençaux et l'envolée de leurs prix a fait le reste.

Jean-Louis Piton, à la fois président de l'union de coopératives luberonnaise Marrenon et du conseil permanent de l'INAO, ne va pas se plaindre de rouler dans la roue d'un leader. Il

n'en espérait pas forcément tant quand il avait, avec quelques autres, lancé l'idée d'un vin de pays transdépartemental il y a plus de vingt ans. Mais il espère que l'IGP saura aussi préparer le coup d'après. "Il faut travailler sur notre notoriété propre, sur la force de ce mot magique, Méditerranée et prendre notre indépendance des provençales, considère-t-il. Et c'est maintenant, alors que les choses vont bien, qu'il faut dégager des moyens pour investir dans ce sens."

Guénaël LEMOUÉE  
glemouee@laprovence.com

## LES REPÈRES DE L'IGP

**1999** Création des vins de pays méditerranée, qui deviennent IGP en 2009 pour se conformer à la classification européenne.

**10 départements** peuvent prétendre à l'IGP méditerranée: les vignerons des six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus ceux de la Drôme, de l'Ardèche et de la Corse.

**9 500 ha** de vignes produisent, bon an mal an, des vins en IGP méd', soit quelque 630 000 hl de vin (l'équivalent de 84 millions de bouteilles).

**70%** en rosé, 20% en rouge, 10% en blanc.

## La Provence sort le chéquier

Dans le monde du vin, quand on parle de rosés de Provence, on fait référence à trois seules appellations: les côtes de Provence (et leurs dénominations territoriales, sainte-victoire, Pierrefeu, la londe et fréjus), les coteaux d'aix et les coteaux varois.

Gardien jaloux et efficace de ce temple et par ailleurs outil de communication et de recherche, le Comité interprofessionnel des vins de Provence tenait son assemblée générale le 4 juillet. Devant le succès commercial de ses vins, il a pu, sans barguigner, voter une augmentation de 25% des cotisations de ses adhérents, faisant passer son budget annuel de 5,4 à 6,8 millions d'euros. À ramener toutefois au chiffre d'affaires des vins de Provence en 2018: 1,8 milliard d'euros, à 90% en rosé.